

Technicien d'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Valloires Enfance recherche un ou une Technicien(ne) de l'Intervention Sociale et Familiale en CDI, à temps complet pour rejoindre son service d'Action Educative en Milieu Ouvert Intensive (AEMO-I) situé à Abbeville (80).

LE CERTIFICAT D'HONORABILITE OU SA DEMANDE CONDITIONNE L'ENTRETIEN

Les missions

Votre mission sera d'amener les parents à gérer, en autonomie, l'éducation de leur enfant, à s'affranchir des instances judiciaires et des travailleurs sociaux dans le cadre d'une mesure d'Assistance Educative en Milieu Ouvert Intensive. Vous devez activer au sein d'une famille, un processus d'auto-résolution de ses difficultés en lui laissant la responsabilité du changement.

À ce titre, vous serez notamment chargé(e) de :

- Organiser l'implication et la participation des parents dans le cadre d'un projet d'accompagnement par le biais de l'accompagnement vers l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne
- Garantir la cohérence, la continuité et l'individualisation de l'accompagnement éducatif notamment en élaborant, coordonnant et contribuant à la mise en œuvre du projet personnalisé de l'enfant dont vous êtes référent.
- Coordonner les actions en équipes et auprès de la hiérarchie (respect des procédures)
- Travailler et développer la collaboration avec les partenaires.



Profil recherché

Formation :

Diplôme d'État TISF

Expérience :

Expérience souhaitée de 2 ans dans le champ du handicap et/ou de la protection de l'enfance

Compétences :

- Grande autonomie : capacité d'autorégulation
 - Ecoute active
 - Ethique irréprochable
 - Aisance communicationnelle et rédactionnelle
 - Savoir gérer des tensions, crises ou situations conflictuelles dans une démarche neutre, bienveillante et adaptée à la situation.
 - Accalmie et résilience
 - Faire preuve de transparence en toute circonstance, reconnaître ses limites
 - Relayer les informations
- **Permis B indispensable - Véhicule de service**

Conditions de travail

- Intervention concrète
- Souplesse et adaptabilité dans la gestion de son planning, principalement du lundi au vendredi avec quelques interventions ponctuelles certains samedis
- Annualisation du temps de travail
- Convention collective 66 : Prime Ségur, Reprise d'ancienneté sous conditions, Evolution de salaire tout au long de la carrière, 18 congés trimestriels sur l'année, congés d'ancienneté, Possibilité d'évolution en interne, Mutuelle avec participation de l'employeur.
- Déplacement sur l'ensemble du Département de la Somme (80)
- Salaire de base débutant = 2061.03 € brut

